

LA BELLIGNITE	1
Origines	1
Accord avec Gachon jeune	1
L'entre-deux-guerres 1918-1940	2
Après la Seconde guerre mondiale	2
Sources documentaires	3

LA BELLIGNITE

Origines

La Bellignite tient son nom de Bellignat, village contigu à Oyonnax. La société est fondée le 25 janvier 1905 par Julien Samuel Lévy, licencié en droit et remisier à la Bourse de Paris, et Edmond Lévy, ingénieur sorti de l'Ecole des Arts et Manufactures, tous deux demeurant à Paris. Les actes sont déposés chez maître Bach, notaire au Havre (Seine-Inférieure). Le siège social est à Bellignat. Le capital social, à l'origine, est de 500.000 francs. Edmond Lévy apporte "*son concours technique, les plans complets de l'installation de l'usine, les travaux d'architecture*".

En ce qui concerne les souscripteurs – mis à part quelques fabricants ou négociants oyonnaxiens (Louis Bollé, Jean Gachon, Félix Grasset, Auguste Anel), tous exerçant une position notoire dans la profession, mais dont les apports sont plutôt symboliques –, les 18 autres font partie de la communauté israélite parisienne, personnalités connues, tels Théophile Bader, Léon Lévy, tous deux administrateurs des Galeries Lafayette, Lévy-Bruhl, professeur à la faculté des lettres de Paris, sans compter les Paul Bruhl et Léon Rheims, marchands de diamants et autres banquiers.

L'objet de la société est "*la production de matières premières entrant dans la fabrication des matières plastiques, soit l'emploi des déchets produits par les fabriques, et toutes opérations industrielles et commerciales s'y rattachant*".

La production démarre en 1906, assez difficilement.

Accord avec Gachon jeune

En mars 1908, pour faire pièce à ces mauvais résultats, les dirigeants proposent aux actionnaires, d'une part l'achat de la maison de fabrication de peignes P. Gachon jeune, d'Oyonnax – donc de s'intégrer vers l'aval, à l'instar "*des grandes entreprises (comme), New York Celluloïd, British Xylonith, Rheinische Celluloïd*" – et, d'autre part, l'acquisition et le développement d'un nouveau procédé de fabrication de peignes par moulage sur la base d'un brevet déposé par deux français, Lamy et Bonnard (B.F.380.210).

Gachon jeune est une maison importante, produisant plus de 8 millions de peignes fantaisie "*de qualité courante, donc de grande consommation*". Sa clientèle se chiffre à plus de 3.000 clients. La Bellignite s'assure ainsi, "*sans avoir à passer par les difficultés d'une mise en train, un organisme commercial déjà au point, qui a fait ses preuves, disposant de nombreux voyageurs et représentants tant en France qu'à l'étranger et dont la notoriété est incontestée*".

Le procédé Lamy doit permettre de produire en peignes, "*au prix de la façon d'Oyonnax, un article aussi fini que celui de la façon de Paris*". En d'autres termes, "*alors que l'article façon Oyonnax revient à 24,3 F, que l'article de Paris revient à 38,05 F., l'article façon moulage auquel son fini et sa qualité donnent une valeur incomparablement plus élevée que celle de l'article façon Oyonnax et même supérieure à celle de l'article de Paris, revient seulement à 16,7 francs*".

De ces deux acquisitions, on prévoit comme conséquence "*des résultats financiers magnifiques*", passant de 150.000 francs environ pour l'exercice en cours à 1.100.000 francs pour ceux à venir, tout cela "*moyennant simplement une augmentation de capital de 550.000 à 1.850.000 francs*" (16 mars 1908).

Les résultats ne sont pas à la hauteur de la profession de foi. A la suite d'une perte de 1.110.000 Francs, il est envisagé, en 1912, de liquider la société. On ne le fait pas. L'assemblée générale du 12 juillet décide "*qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution et qu'il y a au contraire lieu de poursuivre les opérations sociales*", mais le capital social est ramené à 740.000 francs.

En 1911, la Bellignite emploie 75 ouvriers et produit 600 kg/jour de celluloïd.

Avec la guerre, la société, qui fait partie des entreprises requises pour fournir les services de l'Armement en nitrocellulose, entre dans une ère de bénéfices qu'elle n'avait jamais connue.

Comme d'autres sociétés, la Bellignite a commercialisé, avant 1914, des mélanges celluloïd-caséine sous le nom de Bellignite.

L'entre-deux-guerres 1918-1940

Après 1918, on revient à l'économie de paix. Le développement de la société se poursuit. Il est discret et laisse peu de traces. Ses fabrications comportent le celluloïd, livré en particulier sous forme de plaques. Elles sont complétées par la caséine durcie (sous le nom de Novolith) dans le courant des années 1920, puis, plus tard, par la fabrication de demi-produits en acétate de cellulose (acétate en plaques et en granulés).

Durant la période 1940-1944, la direction en place est évincée et remplacée par un certain Loeder. L'usine continue de fonctionner

Après la Seconde guerre mondiale

La direction de la société est reprise par un neveu du fondateur, Gilbert Lévy, directeur général adjoint aux côtés d'un Lyonnais, Petitot. La Société est recapitalisée par des apports en numéraire où se retrouvent certains membres des familles fondatrices. Au cours des années suivantes surviennent d'importants changements. De nouveaux investisseurs entrent dans la société, souvent à la faveur d'une augmentation de capital, tandis que l'entreprise industrielle se diversifie :

- sous le nom de Société La Bellignite-Bellignat (LBB), on fabrique toujours des plaques et feuilles en matières plastiques (Celluloïd LBB, plaques et feuilles, acétate de cellulose LBB, poudre à mouler). La caséine durcie a disparu, mais la gamme de produits est complétée par l'éthylcellulose LBB (poudre à mouler). En 1959, la publicité porte sur le celluloïd en feuilles (Nicabel), l'acétate de cellulose en feuilles (Afubel), les poudres en acétate de cellulose pour injection et extrusion (Acétabel), les poudres à injecter en éthylcellulose (Granubel) et les panneaux décoratifs mélaminés (Lamebel) ;

- en 1956, la Bellignite s'engage dans la fabrication de panneaux décoratifs pour l'ameublement et l'industrie (lamifié mélamine-formol) ;

- en 1960-1961, le capital s'ouvre à plusieurs sociétés : Industria Optica Mexicana, Banco di Roma, Société Pierrefitte.

Les statuts déposés en 1968 mentionnent comme objet "*la production de matières plastiques, la vente de produits à l'état brut ou manufacturé, la transformation de matières plastiques pour vente et tous usages*". La même année cependant, les productions changent : la fabrication de feuilles tranchées cesse tandis qu'on investit dans l'outillage pour développer une spécialité, la fabrication de touches mécanographiques (IBM, Remington) par injection, dans une usine installée à Bourg-en-Bresse.

En 1982, le capital est détenu à hauteur de 88,11% par la Société Bernot-Breton («*activités financières, vente de carburants et tous autres combustibles*») qui a déjà des intérêts dans le secteur de la transformation des matières plastiques.

La Société La Bellignite couvrait trois secteurs d'activités : les produits celluloseux, les touches pour machines mécanographiques, les produits pour emballage dans le cadre d'une division spécifique Plastom. Les deux premières disparues (la production de touches baisse à partir de 1982), Plastom prend la place prépondérante. En décembre 1987, la raison sociale devient Plastom S.A. L'activité industrielle est répartie entre deux divisions : emballages plastiques (pots et flacons, contenants divers) et pièces techniques (pour téléphonie, automobile, industries mécaniques et électriques).

Sources documentaires

Archives départementales de l'Ain, série U. Nantua ;
Archives du Monde du Travail, Roubaix P30 ;
La Vie Financière (17 mars 1920) ;
Institut National de la Propriété Industrielle (Nanterre) ;
BARCELLINI Serge, *Oyonnax. La cité du peigne*, DES Lyon, 1974 ;
Histoire des communes de l'Ain.